COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV n°25 du lundi 11 mars 2024

Membres présents :	Membre excusé	Membres absents
Thierry VICTORIN	Antoine ADA	Raymond ELINA
Stève JEAN-MARIE	Jean-Pierre LINDOR	Maurice DUJON
Nadia ANDRIEU DETOL	Thierry PASCAL	Patricia ELIMA
Rolande SILEBER	Victor AMOSIE	Renault DORLIPO
Mamadou SOW		Luxon NOEL
Sophie DUMAS		Laure LOUISE
François MERILLE		
Grégory PREVOT		
Sonia JOSEPH		

La commission s'est réunie le lundi 11 mars 2024 à 18h00 au centre de ligue

L'ordre du jour de la réunion

1. Informations diverses.
2. Désignations
3. Retour sur les sections
4. Mise en place d'un programme d'actions à mener dans les clubs pour lutter contre la violence et l'incivilité dans le football
5. Directives CRA pour les gestions administratives sur les rencontres.
6. Formation FMI / espace FFF

Informations diverses

Futsal : désignation d'un arbitre de Martinique pour le Futsal Day

Défraiements des arbitres : il doit intervenir début avril

Match du 23 mars 2024 : Yana Doko opposant la sélection d'Haïti. Cet évènement est organisé par une association AJ St Georges et ne donne pas droit à une invitation pour les arbitres.

Désignations

Quelques modifications seront apportées et elles seront mises sur les espaces rapidement. Pour les jeunes et féminines, elles seront faites dans le courant de la semaine.

Retour sur les sections

Jeunes : tous les matchs sont couverts avec au moins un officiel.

Féminines : RAS

Futsal : un tournoi féminin a eu lieu à Matoury dans le cadre de la journée des droits des femmes.

Mise en place d'un programme d'actions à mener dans les clubs pour lutter contre la violence et l'incivilité dans le football

La CRA propose au comité directeur de mettre en place une journée régionale de lutte contre la violence et l'incivilité. Cette journée aura pour objectif de rappeler que le football est un sport, qui peut être pratiqué sans violence (verbale, physique, morale), et que l'arbitre est un sportif qui a simplement un rôle, celui de faire respecter les lois du jeu sur le terrain.

La CRA propose aux clubs désireux de mettre en place des échanges itinérants. Des membres de la commission iront à la rencontre des acteurs du football au sein des clubs. Cette rencontre est laissée à l'initiative des clubs volontaires qui peuvent contacter la CRA pour proposer une date.

Directives CRA pour les gestions administratives sur les rencontres

La FMI est le procès-verbal (PV) du match. Les informations, portées sur cette dernière, doivent être exhaustives et un rapport circonstancié doit suivre.

La CRA demande aux arbitres de tout mettre en œuvre pour débuter les matchs à l'heure. Le coup d'envoi peut être reporté au maximum de 15 minutes. Cependant, considérant les distances en Guyane, les arbitres feront preuve de tolérance lorsque les équipes ont plusieurs heures de déplacement afin que le match ait lieu.

Formation FMI / espace FFF

Une quarantaine d'arbitres a suivi la formation. Elle sera programmée à distance pour l'ouest et les savanes avant la fin du mois.

Le secrétaire de séance	Le président
Nadia ANDRIEU DETOL	Thierry VICTORIN